

L'institutionnalisation de l'économie sociale : un enjeu de société

Jean-François Draperi

Numéro 284, mai 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022263ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022263ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Draperi, J.-F. (2002). L'institutionnalisation de l'économie sociale : un enjeu de société. *Revue internationale de l'économie sociale*, (284), 4-4.
<https://doi.org/10.7202/1022263ar>

L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Ce numéro 284 de la *Recma* analyse l'institutionnalisation de l'économie sociale. Cette question de l'institutionnalisation est abordée ici à partir des relations avec l'Etat, sur lesquelles Jacques Moreau rappelle que nous disposons de peu d'études. L'ancien président du Groupement national de la coopération et du Cnlamca montre les rapports complexes et paradoxaux de spontanéité et d'instrumentalisation qui spécifient les relations entre l'économie sociale et l'Etat. Sa réflexion éclaire en particulier la création de la société coopérative d'intérêt collectif qu'Alix Margado présente et commente minutieusement. La lecture successive des deux contributions suscitera de nombreuses interrogations sur les effets à venir de la loi sur les SCIC du 17 juillet 2001.

Martine D'Amours analyse les effets du soutien de la puissance publique à l'économie sociale québécoise depuis 1995. Ces effets tendent à appauvrir, en les séparant, chacune des deux dimensions – mouvement et entreprise – qui fondent l'identité de l'économie sociale. L'analyse presque « à chaud » d'un tel processus d'institutionnalisation vaut en partie pour tout un pan de l'économie sociale française, dans l'essor de laquelle, comme le rappelle Jacques Moreau, l'Etat a joué un rôle majeur. L'article de Simeon Karafolas étudie l'aide financière apportée par l'Etat et la communauté européenne aux coopératives de crédit grecques. Il montre que cet apport, que l'on pourrait lire en termes d'instrumentalisation au service d'une politique de soutien aux PME, représente également une opportunité pour les coopératives qui savent s'en saisir. La diversité de ces articles sur l'Etat et l'institutionnalisation de l'économie sociale montre qu'il n'est pas de réponse simple et unique : l'encadrement juridique et le soutien financier, qui ne s'offrent généralement pas comme des choix, peuvent être des opportunités tout autant que des sources d'appauvrissement ou d'aliénation. Leurs effets provoquent également un questionnement sur l'impact des aides de l'Etat sur les initiatives d'économie solidaire.

Éric Dacheux et Daniel Goujon entreprennent de mieux cerner les pratiques françaises d'économie solidaire. Sans tourner le dos aux nécessaires débats théoriques, ils privilégient une approche empirique, qui permet de nommer les pratiques d'économie solidaire. Enfin, H. Zaoual montre l'importance des économies « dissidentes ». Cette contribution théorique s'éloigne moins qu'on ne l'imagine à première vue des préoccupations de l'économie sociale : en avançant des principes de diversité et de non-violence, l'auteur montre les limites de la science économique classique et renoue avec les fondements des pratiques associatives, coopératives et mutualistes.

Peut-on rappeler, dans le contexte troublé dans lequel nous sortons ce numéro 284, l'importance des enjeux auxquels est confrontée l'économie sociale ? Il ne s'agit pas, bien sûr, de faire porter à celle-ci toute la misère du monde. Mais le clivage entre l'entreprise et la communauté qu'analyse M. D'Amours, les enjeux de développement et d'utilité sociale soulignés par A. Margado, le rôle de l'Etat pour soutenir les PME que décrit S. Karafolas, les nouvelles voies d'organisation du travail ou d'un rapport différent au capital présentées par Dacheux et Goujon, enfin la nécessité du respect de la pluralité des économies démontrée par H. Zaoual constituent-ils des débats de spécialistes qui n'intéressent que quelques chercheurs et acteurs de l'économie sociale ou renvoient-ils à des enjeux de société touchant la vie quotidienne de chacun ?

Jean-François Draperi ●